

NG.J

TERRITOIRE DE RUHENGARI
TERRITOIRE
DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI
GEBIED

Ruhengeri, le 18 mars 1954.-
de

N° 58 / Just. 42

N°

Rappeler dans la réponse
la date et le numéro.
In het antwoord vermelden
nummer en dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op het n°

du 19.....
van

ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp

Parquet du Procureur du Roi BSRUK

à

USUMBURA - B.P.105.

billets volés.

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que trois billets de mille francs ont été volés au pré-
judice du sieur Paul Van Cleemput, B.P.159 à Goma.
Il s'agit probablement des billets portant les numéros
A.059763 - A.059764 - A.059765 ou A.059772 - A.059773 -
A.059774. Une plainte fut déposée à Ruhengeri, Kibuye
et Kisenyi.

L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE,
D.NEVEJANS.-



R.G
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

TANGAZO KWA WA CHUZI WOTE

Nawaomba kuniletea watu walio waletya noti za franka elfu za numero hizi:A.059763-A.059764-A.05964-A.059765-A.059772-A.059773-A.059774.Noti hizo ziliibiwa kwa mtu mmoja;kama mkiwawona mtawaleta ku biro ya Commissariat.

Ruhengeri,le 17 mars 1954.-

LE COMMISSAIRE DE POLICE,
NEVEJANS D.

Paul Van Cleemput
B.P. 159 a Goma.
+++++

Rest 1
16/3/54
reception
Goma le 8 Mars 1954

A Monsieur l'Administrateur Territorial
de et à Ruhengeri
=====

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître les faits suivants/

Je desirais me procurer une certaine quantité de pommes de terre d'Europe et je m'adressai dans ce but au capita BERNARD de la plantation de Muchaki; ce dernier me mit en rapports avec un certain ANTOINE UJEKURAHURA qui me renseigna le nom d'un sous chef-dont j,ai malheureusement oublié le nom-qui pourrait me vendre ce que je desirais;il me proposa de m'accompagner et nous sommes partis ensemble dans ma voiture.

Après avoir roulé une quarantaine de kilomètres sur la route de Ruhengeri, Antoine me fit bifurquer sur une petite route à main droite; sur cette petite route, après 3 ou 4 kilomètres, nous dépassions un etang et c'est peu après qu'Antoine me pria de m'arrêter pour s'en aller voir une connaissance. Au moment de rentrer dans la voiture pour repartir, Antoine s'empara d'une somme de 3.000 francs qui se trouvait dans la poche de ma chemise et que j,avais prise pour l'achat des pommes de terre; je courus après lui mais tandis que je l'apprenhendais, 2 ou 3 indigènes intervinrent, nous separèrent et permirent a Antoine de s'enfuir definitivement avec mon argent;.

J'ai donc l'honneur de déposer plainte entre vos mains contre le nommé Antoine pour vol avec violence. Voici son identité/ Antoine Ujekurahura-Chefferie/ BWISHAZA-
Chef: SERUVUMBA du territoire de KIBUYE;

Les " billets de MILLE francs volés sortaient d'une liasse de billets neufs et ceux qui restent en ma possession portent les numeros: A 059.766 à 771. Ce sont donc les numeros precedents (soit: 763, 764 et 765) ou les numeros suivants (soit 772, 773 et 774) qui ont été volés.

Je vous remercie d'avance pour l'interêt que vous voudrez bien porter a cette affaire et je vous prie d'agrecer Monsieur l'Administrateur territorial, l'assurance de ma consideration distinguée;.

Copie pour information et poursuite a MM. les A.T. de KIBUYE et KISSENYES en les priant d'agrecer l'assurance de ma consideration distinguée;

Paul Van Cleemput
Paul Van Cleemput